

Assemblée des délégués d'automne

Lieu :	Maison du Sport, Talgutzentrum 27, 3063 Ittigen b. Bern
Date :	Samedi, 24 septembre 2011
Heure :	14h00 – 16h30
Présidence :	Franziska Zingg-Lüssi, Présidente STT
Vérificateurs du scrutin :	Peter Wahlen et André Zimmermann
Voix :	381
Majorité absolue :	191
Majorité 2/3 :	254
Procès-verbal :	Thomas Neuenschwander, Office central

Procès-verbal :

La Présidente de Swiss Table Tennis, Franziska Zingg-Lüssi, ouvre l'AD d'automne à 14h00.

Hansueli Gerber (Président MTTV) allume la bougie STT, symbole d'un déroulement digne de cette assemblée.

La Présidente présente les membres du DCC à l'assistance et souhaite la bienvenue aux membres du CC présents. Du DCC, le Chef Marketing et communication Yves Odobert, le Chef Sport de loisirs Markus Werner et le Chef des Finances Christian Müller se sont excusés. En outre, la Présidente souhaite la bienvenue aux collaborateurs de l'Office central STT – en particulier à la nouvelle collaboratrice Olivia Lienhard – ainsi qu'aux présidents des commissions et à tous les fonctionnaires STT présents. Elle souhaite une bienvenue particulière aux membres d'honneur Walter Ziörjen et Willi Barnetta. Reto Bazzi (membre d'honneur) et Werner Schnyder (président d'honneur) se sont excusés.

Les cartes de vote ont été remises à l'entrée. Conformément à l'art. 3.2.3 des statuts STT, les clubs, les membres ainsi que les membres d'honneur STT ont le droit de vote à l'AD. Chaque club peut se faire représenter par un ou plusieurs délégués. Les membres du CC ne peuvent pas en même temps représenter un club. Les membres d'honneur ne peuvent se faire représenter. Conformément à l'art. 3.2.4 des statuts STT, chaque club a droit à une voix par 25 membres ou par fraction de 25. Le nombre de membres titulaires d'une licence, 30 jours avant le déroulement de chaque AD est décisif. Un délégué peut représenter 20 voix au plus.

Walter Ziörjen est élu président du jour.

Comme vérificateurs du scrutin, Peter Wahlen et André Zimmermann sont élus.

Vérification du scrutin

AGTT :	33
ANJTT :	27
ATTT :	8
AVVF :	65
MTTV :	60
NWTTV :	59
OTTV :	94
TTVI :	26
Membres CC	7
Présidents d'honneur :	-
Membres d'honneur :	2
Total :	381

Majorité absolue : 191

Majorité 2/3 : 254

1. Approbation du procès-verbal de la dernière AD

Le procès-verbal de l'AD de printemps du 5 mars 2011 à Wil est approuvé à l'unanimité avec les remerciements adressés à son auteur, Sandro Reinhard.

2. Approbation du rapport annuel du CC et du DCC

Les rapports annuels du CC et du DCC ont été adressés par avance aux membres en même temps que l'invitation. Ils sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

3. Examen du rapport de la CCG, de la CR et de la LN

Ces rapports ont aussi été adressés en même temps que l'invitation. Ils ne nécessitent pas d'être soumis au vote mais ne sont fournis à l'assemblée qu'à titre indicatif.

4. Approbation des comptes et du rapport du REV

Les comptes ont également été adressés en même temps que l'invitation. La Directrice Susanne Gries fournit des explications concernant les postes du compte de pertes et profits de l'exercice 2010/2011 dont le résultat varie de plus de 10% par rapport au budget. Elle précise en particulier que la provision de CHF 40'000 pour le projet Backbone (fin de contrat avec Partaz) est déjà contenue dans le compte pertes et profits.

Les comptes qui présentent un bénéfice de CHF 1'783.35 sont approuvés avec 377 oui contre 2 non et 2 abstentions. Le rapport de l'organe de révision von Graffenried/Berne est approuvé à l'unanimité.

5. Projet Backbone (point avancé)

Urs Schärer et Susanne Gries expliquent la situation du projet Backbone. Jusqu'à présent, CHF 140'000 ont été dépensés en relation avec le projet Backbone. De ce montant, près de CHF 127'000 concernent des factures d'Edipresse et de Partaz. En juillet, Partaz a résilié le contrat et exige désormais CHF 39'000 en plus (pénalité contractuelle, travail effectué et dommages et intérêts). De son côté, STT a demandé à Partaz de lui remettre le code source afin de pouvoir développer les structures existantes. STT refuse en outre de payer la pénalité contractuelle et les dommages et intérêts. Actuellement, l'accord suivant se dessine : STT verse CHF 6'800 pour le travail effectué par Partaz en juin et soit la totalité soit la moitié de la pénalité contractuelle de CHF 13'000 contre la remise du code source par Partaz.

En tant que chef du projet, Pierre-Yves Baumann explique la marche à suivre dans le cadre du projet Backbone 2. Le groupe de projet Backbone 2 est composé de Pierre-Yves Baumann (chef de projet), Radu Negoescu, Peter Wahlen et Urs Schärer. Le groupe de projet est subordonné à un comité de pilotage (Steering Comitee) qui est composé de la Directrice Susanne Gries, Pierre-Yves Baumann, Jean-Marc Wichser et du Président Jean-Pascal Stancu.

Le projet sera organisé selon la méthode Hermes, une méthode de gestion de projets établie. La répartition en différentes phases est capitale. Lorsqu'une phase du projet est terminée, des indicateurs sont rassemblés et l'équipe du projet rédige un rapport à l'attention du comité de pilotage. Celui-ci décide ensuite de la marche à suivre – dans le pire des cas, il pourrait également arrêter le projet.

En plus du groupe de projet, d'autres personnes sont consultées pour effectuer les tests et élaborer des spécifications.

Le budget pour le nouveau RC consiste toujours en l'augmentation de la licence de CHF 10.- décidée par l'AD.

Le nouveau RC fonctionnera probablement au plus tôt en 2013/2014.

Discussion

Pour André Zimmermann, le rapport entre le travail fourni et les exigences financières de Partaz (CHF 66'000 pour trois mois de travail et des exigences supplémentaires de CHF 39'000) ne joue pas. Il suggère de contester les heures de travail et d'exiger des preuves concernant ces heures travaillées.

Susanne Gries explique que Partaz a certes noté les heures de travail, mais que celles-ci ne sont pas détaillées : on ne sait pas à quelle date quels bogues ont été corrigés. Si un collaborateur de Partaz dit qu'il faut tant d'heures pour corriger tel ou tel bogue, il est difficile de vérifier ceci si l'on est novice dans le domaine IT.

Urs Schärer suggère de tenir compte de la proposition d'André Zimmermann. Selon lui, l'objectif doit être de réduire les dommages à un minimum. Il pense que pour une bonne comparaison, tous les arguments sont importants.

Indre Jain souligne qu'en ce qui concerne le projet Backbone, la définition des besoins de STT a été un problème principal. Il souhaite par conséquent savoir qui – de l'équipe du projet – est compétent en ce qui concerne les besoins techniques et les spécifications. Il pense qu'il est impératif qu'une personne assume la responsabilité des spécifications.

Le chef du projet Pierre-Yves Baumann répond que le groupe de projet va rédiger un rapport à l'attention du comité de pilotage. Il sera alors expliqué quelles spécifications sont importantes et lesquelles ne le sont pas. En la personne de Peter Wahlen, le groupe de projet peut en outre compter sur un membre qui connaît parfaitement les exigences du RC.

La discussion est terminée. À l'avenir, une information détaillée sur la situation de Backbone 2 doit être fournie lors des assemblées du CC, du DCC et de l'AD. Le groupe de projet est en outre reconnaissant pour toute suggestion.

6. Décharge du CC, du DCC, de la CCG, du REV et de la CR

Le président du jour Walter Ziörjen propose à l'assemblée de donner décharge à tous les organes. L'assemblée donne décharge au CC, au DCC, à la CCG, au REV et à la CR avec 323 oui contre 54 non et 4 abstentions.

7. Élection du Président / de la Présidente STT

La Présidente explique une nouvelle fois brièvement qu'elle se retire aujourd'hui de la fonction de Présidente STT et donne la parole au président du jour Walter Ziörjen qui demande au seul candidat Jean-Pascal Stancu de se présenter en quelques mots.

En tant que président de l'AGTT, celui-ci s'engage depuis longtemps pour le tennis de table. Il a longuement réfléchi avant de se mettre à disposition comme candidat et souhaite relever le défi même s'il ne s'attend pas à une tâche facile. En plus des deux projets majeurs Backbone et le nouveau concept Sport d'élite, Stancu souhaite que l'on accorde de nouveau plus de confiance à STT – en particulier de la part des clubs et des AR. Il souligne en outre qu'il connaît très bien les candidats du DCC et qu'il entretient de bonnes relations avec eux.

Aucun/e autre candidat/e de l'assemblée ne se propose. Jean-Pascal Stancu est élu nouveau Président STT avec 284 oui contre 2 non et 95 abstentions.

Walter Ziörjen félicite Jean-Pascal Stancu pour son élection et lui souhaite plein succès !

Le nouveau Président remercie l'assemblée de la confiance qu'elle lui accorde et il mettra tout en œuvre pour en être digne. Il remercie en outre ses prédécesseurs de leur travail accompli.

8. Élection des autres membres du DCC

En plus de la Présidente, Christian Müller (Finances), Yves Odobert (M+C) et Markus Werner (Sport de loisirs) ont également démissionné du DCC. Georg Silberschmidt (Chef Sport d'élite) et Jean-Marc Wichser (Juriste) sont prêts à assumer un autre mandat (Jean-Marc Wichser uniquement pour une année).

Seuls les deux candidats suivants se sont présentés pour occuper les fonctions vacantes au sein du DCC : Hansueli Gerber (MTTV) comme Chef Sport de loisirs et Pierre-Yves Baumann (ANJTT) comme Chef Informatique (nouveau ressort). À la demande de la Présidente, les candidats se présentent en quelques mots.

Hansueli Gerber est élu nouveau Chef Sport de loisirs avec 379 oui contre 0 non et 2 abstentions. Pierre-Yves Baumann est élu nouveau Chef Informatique avec 379 oui contre 2 non et 0 abstention. Georg Silberschmidt est réélu Chef Sport d'élite avec 366 oui contre 6 non et 9 abstentions. Jean-Marc Wichser est réélu Juriste avec 379 oui contre 0 non et 2 absentions. Pour des raisons professionnelles, il ne pourra assumer cette fonction que pendant une année.

9. Élection des membres de la CCG STT

Aucun membre de la CCG STT n'a démissionné. Indre Jain (Président), Thomas Börlin, Irene Schärner et Roger Beuter (membres) se représentent donc à l'élection. Les quatre membres sont réélus pour deux ans avec 379 oui contre 0 non et 2 abstentions.

10. Élection de l'organe de révision pour la saison 2011/2012 sur proposition du DCC

Le DCC propose de continuer la collaboration avec l'organe de révision Von Graffenried AG Treuhand/Berne une année de plus. L'assemblée réélit Von Graffenried AG Treuhand avec 377 oui contre 0 non et 4 abstentions.

11. Élection des membres de la CR

Aucun membre de la Commission de recours n'a démissionné. Christoph Strasser (Président), Daniel Luder, Patrick Brisset et Reto Scarpattetti (membres) se représentent donc à l'élection. Ils sont réélus par l'assemblée avec 378 oui contre 0 non et 3 abstentions.

12. Nomination des membres d'honneur et distinctions honorifiques

L'insigne du mérite pour fonctionnaires est remis à Marius Widmer pour avoir assumé la fonction de responsable du School Trophy pendant de longues années. Durant la saison 2003/2004, il a repris la direction de la plus grande manifestation de Swiss Table Tennis et a démissionné de cette fonction en mars 2010.

Esther Schenk qui travaille depuis de longues années à l'Office central est également honorée. Elle est depuis 20 ans au service de Swiss Table Tennis. Autrefois directrice, elle est aujourd'hui responsable des finances et travaille à 30%.

La Présidente sortante Franziska Zingg-Lüssi et Amédéo Wermelinger (Président de 2005 à 2009) sont nommés membres d'honneur.

13. Approbation des autres propositions

Le DCC a reçu une proposition pour une réforme des structures de STT de la part du Président Ligue nationale Urs Schärer. Celui-ci demande que le CC élabore une proposition de réforme des structures de STT qu'il soumet lors de l'AD d'automne de 2012.

Motivation : En plus des problèmes personnels, la direction de STT présente des lacunes structurelles. STT n'est notamment pas dirigé de manière nationale, mais par les régions qui détiennent la majorité des voix au sein du CC. Le passé nous a montré que dans la plupart des cas, les représentants des AR au sein du CC préfèrent la pensée "régionale" à la pensée "nationale" et qu'il est extrêmement difficile pour le DCC de lancer des projets majeurs pour la promotion du sport sur le plan national et de les mettre en pratique dans un délai utile. Les exemples d'autres fédérations sportives qui ressemblent à STT mais qui ont nettement plus de succès (p.ex. Swiss Badminton) démontrent qu'une fédération sportive avec une direction plus "mince" peut être mieux gérée et de manière nationale.

La Directrice Susanne Gries a proposé d'analyser les structures de STT dans le cadre de la filière de master qu'elle suit en cours d'emploi. Le DCC soutient cela et la proposition n'est par conséquent pas soumise au vote.

14. Divers

La deuxième édition du Swiss Table Tennis Open aura lieu les 19/20 novembre à Lausanne. Les billets étant très prisés, il est judicieux de les réserver le plus rapidement possible.

En terminant, Franziska Zingg-Lüssi souhaite au nouveau Président Jean-Pascal Stancu qu'il soit traité respectueusement et qu'il trouve une manière sage pour diriger la fédération. Elle souhaite en outre beaucoup de courage aux fonctionnaires et représentants de clubs. D'importantes décisions devront prochainement être prises et les exigences vis-à-vis d'une fédération sportive continueront d'augmenter.

L'AD se termine avec les mots du président d'honneur Walter Ziörjen qui souhaite tout de bon au nouveau Président Jean-Pascal Stancu et aux nouveaux membres du DCC. Des remerciements particuliers sont adressés à la Présidente sortante Franziska Zingg-Lüssi et Walter Ziörjen lui remet un petit cadeau.

Hansueli Gerber éteint la bougie STT.

Après l'assemblée, STT invite les personnes présentes à prendre un apéritif.

Pour le procès-verbal :

Swiss Table Tennis

Office central



Thomas Neuenschwander

Va à :

Clubs

Comité Central

Présidents et membres d'honneur

Fonctionnaires

Associations faïtières